

DÉCLARATION DE SERVICES AUX PERSONNES VICTIMES D'INFRACTIONS CRIMINELLES

MISE À JOUR: JUIN 2026



**Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues**



NOTRE MISSION

L'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) est un organisme sans but lucratif qui intervient dans toutes les régions du Québec, dont la mission principale est de briser l'isolement vécu par les familles des victimes en proposant des ressources et des outils variés dans le but de reconstruire leur vie.



NOS VALEURS

À travers chacune des actions de l'AFPAD, les valeurs qui guident nos actions sont :

L'INTÉGRITÉ, L'ÉQUITÉ, L'HONNÊTETÉ,
LA TRANSPARENCE, LE RESPECT
ET L'ENTRAIDE



HISTORIQUE

L'AFPAD est née de l'initiative de 4 pères fondateurs ayant chacun perdu leur fille et qui, en 2005, se sont regroupés afin de dénoncer la violence faite aux femmes :

Pierre-Hugues Boisvenu, père de Julie Boisvenu, assassinée en 2002

Marcel Bolduc, père d'Isabelle Bolduc, assassinée en 1996

Christian Carretta, père de Cathy Carretta, assassinée en 1998

Michel Surprenant, père de Julie Surprenant, disparue en 1999

De cette association est ressorti un grand constat : l'aide apportée aux familles de victimes d'homicide ou de disparition criminelle est insuffisante et l'iniquité entre la réhabilitation des contrevenants et des familles de victimes est criante.

La mission de l'AFPAD découle donc de ce constat et la volonté d'aider et de soutenir d'autres familles de victimes est venue tout naturellement.

NOS SERVICES - HOMICIDES



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL:

- Remise d'une trousse d'information aux membres
- Suivi individuel des membres (rencontres, écoute, soutien)
- Accompagnement pendant le processus judiciaire
- Aide à la rédaction pour une déclaration de la victime



GROUPES DE SOUTIEN :

Des rencontres thématiques virtuelles entre membres et des activités présentiels, pour briser l'isolement et échanger dans le respect et la bienveillance :

- Atelier d'écriture
- Healing Hearts
- Écoute & Partage
- Atelier de gestion des émotions et de la colère à travers la boxe



RÉFÉRENCES

à des ressources d'aide appropriées

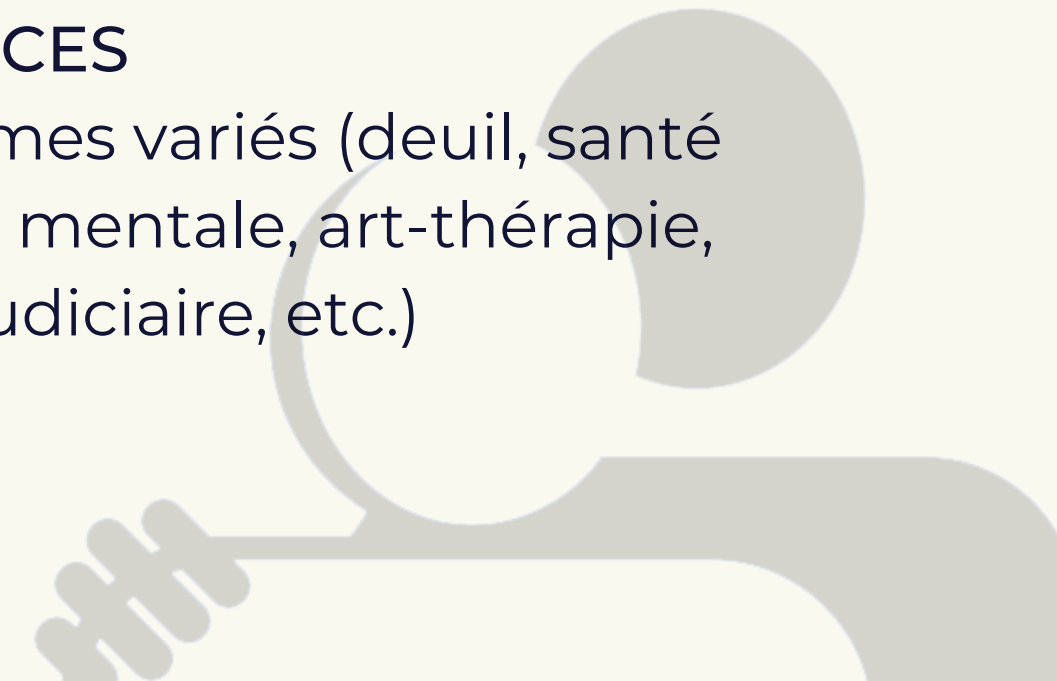


CAPSULES INFORMATIVES EN LIGNE
sur le deuil, l'enquête policière, le choc post-traumatique, les droits des victimes, les médias, la cybercriminalité...



CONFÉRENCES

sur des thèmes variés (deuil, santé physique et mentale, art-thérapie, processus judiciaire, etc.)



NOS SERVICES - HOMICIDES (suite)

- ✓ **PARTAGE D'INFORMATIONS**
dans notre milieu via les réseaux sociaux
- ✓ **FONDS D'URGENCE :**
soutien financier pour de l'aide psychologique, juridique, notariale, etc., selon les budgets disponibles
- ✓ **DIFFUSION D'UN BULLETIN**
présentant des ressources communautaires, des témoignages, les activités en cours, des conseils juridiques et psychologiques



NOS SERVICES - DISPARITIONS



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL:

- Remise d'une trousse d'information aux membres
- Suivi individuel des membres (rencontres, écoute, soutien)



GROUPE DE SOUTIEN :

Des rencontres thématiques virtuelles entre membres et des activités présentiels, pour briser l'isolement et échanger dans le respect et la bienveillance :

- Atelier d'écriture
- Healing Hearts
- Écoute & Partage
- Atelier de gestion des émotions et de la colère à travers la boxe



RÉFÉRENCES

à des ressources d'aide appropriées



CONFÉRENCES

sur des thèmes variés (deuil, santé physique et mentale, art-thérapie, processus judiciaire, etc.)



COLLABORATION AVEC LES INSTANCES POLICIÈRES



DIFFUSION MÉDIATIQUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX





NOS ENGAGEMENTS ENVERS VOUS

Les membres peuvent s'attendre à recevoir du soutien et à partager leur vécu, grâce aux différentes activités, outils et services offerts par l'AFPAD.

NOS OUTILS - GUIDES D'ACCOMPAGNEMENT



QUAND LA FRATERIE VIT UN DRAME

Ce guide présente les différentes réalités vécues par ces victimes collatérales. Conçu avec l'appui d'experts, il se distingue par sa pertinence et sa rigueur, devenant une référence dans la francophonie. Il offre un soutien précieux aux fratries touchées ainsi qu'à leurs proches, tout en proposant des ressources pour approfondir la réflexion et trouver de l'aide au besoin.



RETOURNER À L'ÉCOLE APRÈS UN DRAME

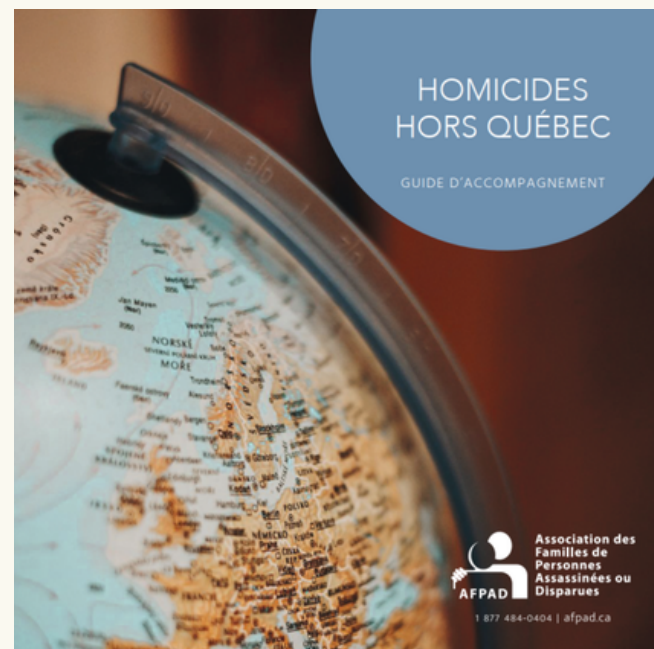
La publication « Retourner à l'école après un drame – Guide d'accompagnement » aide à mieux comprendre les réalités vécues par les jeunes après un drame afin de mieux les soutenir. Elle propose des outils concrets pour favoriser une approche humaine et adaptée. Bien qu'il s'adresse principalement aux enseignants, ce guide peut être utile à toute personne œuvrant auprès des jeunes en milieu scolaire, dans le respect des capacités et limites de chacun.



REVENIR À LA MAISON APRÈS UN DRAME

Le but de ce guide est d'outiller en sensibilisant la personne atteinte à pouvoir comprendre la dynamique du quotidien après un tel drame.

NOS OUTILS - GUIDES D'ACCOMPAGNEMENT



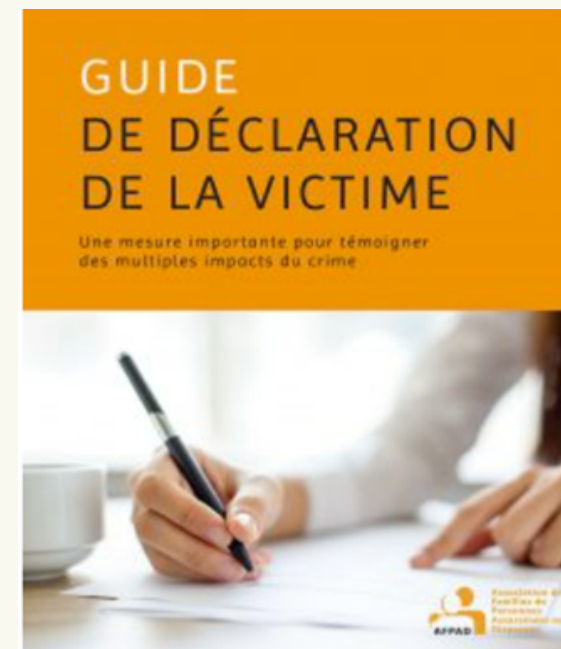
GUIDE POUR HOMICIDE COMMIS HORS QUÉBEC

Le but de ce guide est de mieux comprendre le vécu des proches de victimes d'homicide quand le drame survient à l'extérieur de la province de Québec ou du Canada. Ce guide traite aussi des étapes à franchir pour rapatrier le corps et des difficultés rencontrées par la famille de la victime.



LA DISPARITION D'UN PROCHE

Vivre la disparition d'un proche est une expérience particulièrement douloureuse et traumatisante. L'objectif de ce guide est double. Il vise à soutenir les proches de personnes adultes disparues dans des circonstances criminelles, à mieux les informer des démarches à accomplir et à sensibiliser le grand public face à cette problématique. En effet, la réalité de ces personnes et les enjeux auxquels elles font face sont trop souvent méconnus.



GUIDE DE DÉCLARATION DE LA VICTIME

Ce guide accompagne les proches et familles de victimes dans la rédaction d'une déclaration destinée au tribunal avant le prononcé d'une sentence ou dans le cadre d'une procédure judiciaire. Conçu pour répondre aux besoins exprimés par les membres de l'AFPAD, il offre des repères concrets pour exprimer les impacts du crime et rendre hommage à la victime, tout en respectant la réalité propre à chacun.



GUIDE DE RETOUR AU TRAVAIL APRÈS UN DRAME

Depuis la création de l'AFPAD, plusieurs membres soulignent les difficultés liées au retour au travail après l'homicide ou la disparition d'un proche. Le « Guide de retour au travail après un drame » propose des outils pratiques pour mieux accompagner cette réalité, tant pour les employeurs et intervenants que pour les travailleurs concernés et leur entourage professionnel.

NOS OUTILS - CAPSULES VIDÉOS D'INFORMATIONS

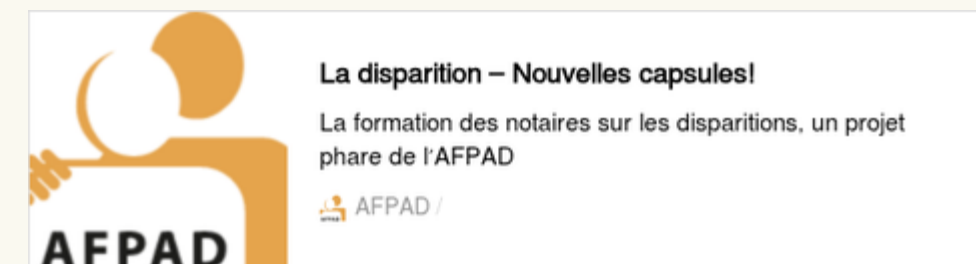
Capsules d'information juridiques



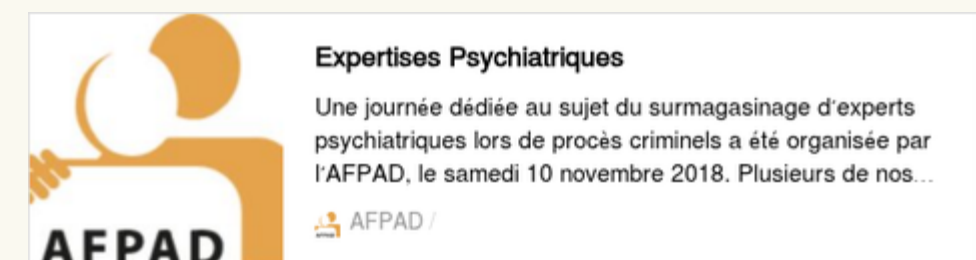
Médiation et cybercriminalité



La disparition



Expertises psychiatriques



NOS RÉSEAUX SOCIAUX



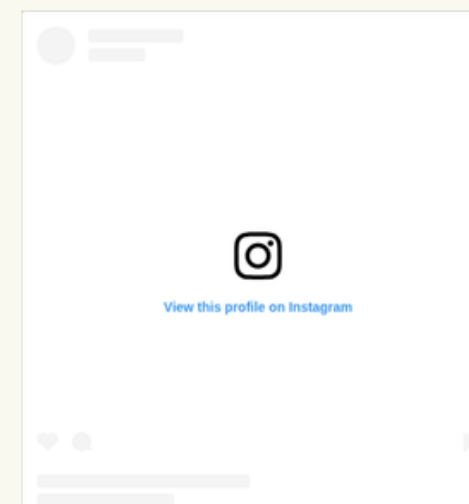
afpad.ca



afpad.qc



afpad.qc



Abonnez-vous à nos réseaux sociaux et visitez notre site Web pour rester à l'affût des nouvelles de l'AFPAD

PLAINTES

Dans un souci de transparence, d'accessibilité et d'amélioration continue de nos services, notre organisme a l'obligation de mettre à la disposition du public une section dédiée au traitement des plaintes sur son site Web. Cette démarche permet aux usagers, partenaires et citoyens de transmettre facilement leurs commentaires, insatisfactions ou signalements, tout en assurant un processus clair, confidentiel et conforme aux exigences réglementaires ainsi qu'aux bonnes pratiques de gouvernance. La mise en place de cette section témoigne de notre engagement envers la qualité des services offerts et le respect des droits des personnes que nous desservons.

RESPONSABLE DES PLAINTES : Directeur général

DÉLAI MAXIMAL DE TRAITEMENT : 30 jours

DÉCISION : le plaignant sera avisé de l'issue de la plainte et de la décision prise avant l'échéance du délai de traitement.

ÉTAPES À SUIVRE POUR DÉPOSER UNE PLAINTÉ :

1. Allez sur le site web de l'AFPAD
2. Appuyez sur le bouton « NOUS JOINDRE »
3. Allez au bas de la page
4. Remplissez le formulaire de plainte
5. La plainte sera automatiquement acheminée à l'administration (administration@afpad.ca)
6. Un message de confirmation d'envoi apparaîtra



COORDONNÉES ET HEURES D'OUVERTURE

3001 R. de Louvain Est, Montréal, QC H1Z 1J7
514-396-7389 | administration@afpad.ca

LUNDI AU VENDREDI DE 9H30 À 17H

DATE D'ADOPTION DE LA DÉCLARATION DE SERVICES : JUIN 2022

DERNIÈRE MISE À JOUR : JUIN 2026



**Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues**